

Ordre du jour conseil d'école 3 jeudi 5 juin 2025

Secrétaire de séance : Ecole

Présents :

Équipe enseignante élémentaires

USCLADE Virginie, BEYSSERIAT Franck, LECOMPTE Aude, RIVOIRE Lionel
BUFFIN Fanny, BESSIERE Hélène, COUDURIER Letitia (*départ à 19h30*), SELLON Salomé (*excusée*), CALLIGARO
Emilie (*excusée*), DUROURE Alexandra, SECRETANT Sylvie

ULIS ALLIMANT Maïlys

maternelles

DANIERE Sarah, TROCCAZ Catherine, ROCHE-PAGOT Angélique, STOFFER Claire, GUERY Isabelle

Directeur

BOREL Nicolas

RASED

PATAUD Stéphanie (psychologue scolaire - *excusée*), VEY Marine (maître d'adaptation - *excusée*), SONDAZ Bénédicte
(maître de rééducation - *excusée*)

Inspecteur

Monsieur GARAPON (*excusé*)

Mairie :

Mme DAUVERGNE (élue aux affaires scolaires) (*excusée*)

M BOMETON (responsable service scolaire)

ATSEM

Mme COUSSERANS

Représentants de parents d'élèves

Frédéric AUGIER, Hélène GALICH, Claire UNTEREINER, Laetitia CARDUCCI, Lucie BRADALOU, Noura PERON,
Noémie COHEN, Olivier FAU, Dorothée LANTENOIS, Delphine PRAUD-GARCIA, Chrystelle REVIRAN, Anne-Laure
BASBAYON, Christophe BOICHON, Bérangère MONTAGNIER, Stéphanie MCINTOSH.

DDEN

Mme HUBERT

1 / Questions Mairie

- **Cour élémentaire**

Quel sera le planning de l'étude de végétalisation ? Quel sera le but de cette étude ?

Pouvez-vous proposer des solutions pour apporter de l'ombre dans la cour, dans l'attente de la végétalisation ?

Quelles seront les mesures proposées par la municipalité en cas de fortes chaleurs dans les salles de classe ? Des mesures de température peuvent-elles être réalisées par les enseignants ou la municipalité ?

L'étude de la végétalisation ne sera pas actée sur 2025 comme prévu. L'enveloppe allouée n'était pas suffisante pour les deux écoles choisies par la mairie, donc en 2025 une seule école sera concernée et le projet pour l'école Jules Ferry sera étudié en 2026.

Il s'agirait de reconfigurer la totalité de l'école (par uniquement la végétalisation). L'étude de faisabilité sera menée par un maître d'œuvre (en lien avec l'équipe enseignante, la mairie, le budget...). Elle concernerait la cour maternelle et la cour élémentaire.

Concernant la diversité d'utilisation de la cour, M. BOMETON ne peut pas pour l'instant définir où le curseur sera placé entre la priorité à l'école, l'espace public et le parking.

M. Borel et les parents d'élèves soulèvent les problématiques liées aux températures dans les classes. La mairie n'apporte pas de réponse.

La question de la mise à disposition de ventilateurs pour les classes est posée à la mairie.

Pourrait-on être priorisé pour tester les ventilateurs au plafond ? M. BOMETON est d'accord pour faire remonter la question en mairie.

- **Bancs de l'amitié**

Projet banc de l'amitié, qu'en est-il du côté de l'équipe éducative ?

Le projet n'a peu de sens dans le cadre où nous n'avons pas de bancs pour les élèves de l'école élémentaire. Aussi, réfléchir à une mise en place de 4 ou 5 bancs dans la cour avec un banc dédié nous semble plus pertinent.

L'équipe enseignante trouve qu'un banc de l'amitié seul, au milieu de la cour en béton ne serait pas forcément une bonne idée, même si elle trouve que le principe est très intéressant.

Il faudrait repenser l'installation de ce banc dans un espace plus convivial (en lien avec la réflexion autour de la végétalisation de la cour), afin de ne pas stigmatiser les élèves qui souhaiteraient s'y installer.

Un parent d'élèves propose de peindre une partie du muret présent afin de rendre cet espace plus attrayant et d'avoir un espace plus grand.

M. Borel rappelle que pour un investissement plus grand de l'équipe enseignante, un banc de l'amitié dans un espace plus convivial apportera plus de bienveillance entre les élèves.

2 / Carte scolaire rentrée 2025

- Effectifs prévus pour la rentrée 2025

Voici les effectifs annoncés pour la rentrée scolaire prochaine

Maternelle : 95

Elémentaire : 253

Les seuils indicatifs d'ouverture et de fermeture en maternelle sont : retrait de la 5ème classe à 100 élèves et ouverture de la 6ème classe 146 élèves

En élémentaire le seuil de fermeture de la 11ème classe est à 240 élèves et l'ouverture de la 12ème classe à 287 élèves.

La fermeture de la 5ème classe sera certainement annoncée à la prochaine commission paritaire. Cependant, nous sommes en attente d'inscriptions d'une quinzaine de logements encore vacants dans l'immeuble Rhône Saône Habitat. L'attribution des logements ne sera toujours pas terminée fin juin.

Nous risquons d'avoir des inscriptions pendant les vacances estivales. Nous ne connaissons pas encore l'âge des enfants (maternelle ou élémentaire). Rhône Saône Habitat espère que fin juillet les logements seront attribués.

Aussi, la DSDEN suivra les effectifs de près afin que nous puissions rouvrir si besoin fin août si les effectifs le justifient.

La baisse de la natalité et la sédentarité des familles présentes dans le quartier, entraînent la baisse des inscriptions et du nombre d'élèves à l'école.

La question des zones « tampon » et du choix des familles entre le privé et le public est soulevée.

Les parents trouvent que les portes ouvertes permettraient de donner envie de certaines familles de

mettre leurs enfants dans cette école. L'équipe enseignante rappelle que les portes ouvertes sont un temps qui n'est pas comptabilisé dans les heures de travail, et que le public touché par les portes ouvertes est essentiellement composé de familles déjà présentes dans l'école.

Aussi, l'école Jules Ferry a plutôt bonne presse et ne subit pas la fuite des familles dans les écoles privées.

- La DIF, explications

L'école Jules Ferry bénéficie depuis plusieurs années d'un classement en « DIF ». Ce classement, tout comme les écoles classées en REP et REP+ permet l'accueil des élèves en TPS. De plus les seuils indicatifs d'ouverture et de fermeture des classes sont plus avantageux.

Pour comparaison, en classement ordinaire, le seuil de fermeture de la 5eme classe en maternelle est à 116 élèves.

De même en élémentaire, le seuil de fermeture de la 11eme classe est à 260 élèves et le seuil de fermeture de la 10eme classe est à 234 élèves.

Un classement de l'école en ordinaire entraînerait la fermeture d'une classe en maternelle et une classe en élémentaire.

- Mouvement enseignant.

Départ de Mme Secrétaire et Mme Danière

Arrivée de Mme Buzon en élémentaire

Affectation de Mme Dolle Pommeruel en maternelle (mais cela va dépendre de la fermeture ou non de la classe).

3 / Projets et gestion de l'argent sur l'école

- Récapitulatif du budget global des projets de l'année scolaire

Coût total des projets : 23 858 euros

Subventions Mairie : 6 040 euros (25%)

Participation FCPE : 5 000 euros (21%)

Participation école : 1 770 euros (7%)

Participation parents : 9 048 euros (38%)

Mécénat volontaire : 2 000 euros (8%)

- Anticipation gestion de l'argent pour les années scolaires à venir.

La prévision financière des projets en mai juin pour l'année scolaire suivante est très difficile à anticiper : les subventions mairie sont calculables, la participation des représentants de parents d'élèves l'est moins. Aussi, nous allons fonctionner de la manière suivante : l'école va injecter le montant donné par les représentants de parents d'élèves cette année (soit 5 000 euros) la répartition de cet argent se fera en fonction des projets par l'équipe pédagogique. En mai juin prochain, les représentants de parents d'élèves pourront nous informer du montant qui sera reversé à l'école et nous nous appuierons dessus pour élaborer financièrement les projets.

Les parents remercient l'équipe enseignante pour leur investissement sur leur temps personnel pour mener des actions permettant de financer les projets.

L'équipe enseignante remercie à son tour les parents pour leur mobilisation et toutes les actions menées sans lesquelles les projets ne pourraient pas aboutir.

- Le coût de la vie a augmenté dans tous les secteurs (fournitures, transports...) Les budgets alloués aux écoles ont diminué sur ces 15 dernières années.

Pour la mairie, la priorité est d'harmoniser les crédits alloués aux différentes écoles de la nouvelle commune.

Avant la fusion, à Pierre Bénite, les budgets étaient globaux : il s'agissait d'une subvention générale allouée à chaque école en fonction du nombre d'élèves. A Oullins, les lignes de crédits sont détaillées, les écoles doivent avoir suffisamment de fonds pour payer les factures et la mairie rembourse à posteriori.

M. Morel ne peut s'engager sur les décisions qui seront prises.

A l'heure actuelle, la collectivité n'est pas en mesure de donner plus d'argent aux écoles.

Un groupe de travail va être mis en place pour réfléchir aux classes transplantées.

- La communication sur la sortie des CP intégrant le descriptif de répartition des fonds a été très appréciée.

Il semble important que le coût total des sorties puisse apparaître tout comme le reste à charge des familles (déduction faite de la subvention Mairie et du don des représentants de parents d'élèves)

4 / Questions et informations diverses

- Quel est le rôle d'une AESH, leur métier, le cadre de leur intervention, leur formation ?

L'AESH, sous la responsabilité de l'enseignant, accompagne les élèves notifiés par la MDPH. 2 types d'accompagnement en fonction du besoin des élèves : AESH mutualisé (un adulte supplémentaire dans la classe de l'élève en situation de handicap. Cela représente environ 4h par semaine), AESH individualisé (l'AESH est attribué à l'élève en situation de handicap. Le nombre d'heures est attribué par la MDPH)

Les AESH sont gérés par le PIAL d'Oullins, ils sont amenés à travailler sur plusieurs écoles en fonction des besoins. Ils sont formés principalement en début de carrière sur plusieurs jours. Les enseignants, le directeur et le RASED sont à leur écoute afin d'avancer dans l'accompagnement des différents handicaps rencontrés.

- Les parents d'élèves renouvellent leur proposition de remise en état de la BCD en collaboration avec l'équipe éducative ?

L'année prochaine, l'équipe enseignante se chargera de remettre en ordre la BCD et réfléchira à son utilisation. Si l'équipe a besoin d'aide, elle n'hésitera pas à solliciter les représentants de parents d'élèves.

- Comment fonctionnent les soutiens pendant les vacances scolaires ? Quels sont les délais pour prévenir les familles concernées ?

Nous venons tout juste d'être informé de la mise en place des stages de remise à niveau pendant la période estivale. Aujourd'hui nous organisons ces stages en interne en fonction des enseignants en charge de l'encadrement. L'information aux parents des élèves pouvant être concernés arrivera au plus vite.

Les stages RAN sont proposés environ 3 semaines avant le début du stage. L'équipe enseignante cible des niveaux de classe, en fonction des périodes de l'année. L'enseignant qui organise le stage a un groupe de 3 à 6 élèves.

Les stages sont prioritairement proposés à des élèves qui sont ciblés par les enseignants. L'équipe attend le retour des familles concernées, avant de proposer à un nombre d'élèves plus large.

- Nous avons eu des retours positifs et unanimes sur les classes du dehors, l'initiative va-t-elle être poursuivie l'année prochaine ?

Oui, le projet sera reconduit. Retours positifs des enseignants.

- Retour sur la réunion « conséquences des écrans sur les enfants » organisée par la FCPE.

Un affichage a été réalisé par les parents d'élèves. Une dizaine de parents étaient présents. L'association M'Oullins à paroles était présent aussi et a expliqué ses interventions dans l'école le soir.

Les thèmes autour de la parentalité proposés lors des cafés des parents sont appréciés et intéressants.

Temps convivial.